



## THIRE (Vendée)

### Marché public de travaux

## **Marché à procédure adaptée**

*selon l'article L1111-1 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018  
et de l'article R2123-1 et suivants du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018  
relatif au code de la commande publique*

**Objet : Continuité écologique : Travaux de remplacement de  
l'ouvrage de franchissement de la Smagne**

Identification : Commune de THIRE  
Pouvoir adjudicateur : Madame le Maire  
32 Rue de la Mairie  
85210 THIRE  
[commune.de.thire@wanadoo.fr](mailto:commune.de.thire@wanadoo.fr)

Retrait du dossier : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Critères d'attribution : Règlement de consultation

Recours : Tribunal administratif de Nantes  
6 allée Ile Gloriette  
44000 NANTES

Maître d'oeuvre : SICAA études  
12 Boulevard de la Vie  
Belleville sur Vie  
85170 BELLEVIGNY  
[contact@sicaa.fr](mailto:contact@sicaa.fr)

**Date limite de réception des offres : Vendredi 12 juillet 2024 avant 12h00**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires « administratifs ou techniques » qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs demandes au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres par l'intermédiaire de la plateforme de mise en ligne du marché.